

II
111493

3.

INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

SESSION DE S^T PÉTERSBOURG

18 — 23 AOUT 1897

Rapport adressé à M. le Ministre de l'agriculture, de
l'industrie, du commerce et des domaines

PAR

M. NICOLAS BASILESCO

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST

AVOCAT

DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT ROUMAIN AU CONGRÈS

Extrait de L'INDÉPENDANCE ROUMAINE



BUCAREST

IMPRIMERIE DE «L'INDÉPENDANCE ROUMAINE»

CALEA VICTORIEI (PLACE DU THÉÂTRE)

1898



L'INSTITUT INTERNATIONAL
DE STATISTIQUE
SESSION DE ST PETERSBOURG

18—23 AOÛT 1897

I

Au premier pas fait sur la terre russe, une sensation agréable pénètre l'étranger qui a eu l'honneur d'être invité à l'un des nombreux congrès auxquels la Russie a donné abri cette année.

L'étranger arrivé en Russie ne se sent plus, en effet, étranger; entouré partout d'une sollicitude particulière, il voit et rencontre dans chaque sujet russe, à quelque classe ou degré social qu'il appartienne: fonctionnaire public ou simple citoyen, un hôte prévenant, animé d'un seul désir, celui de lui faciliter et de lui rendre le plus agréable le séjour parmi eux.

Et la chose n'était pas facile, étant donné surtout que presque en même temps la Russie donnait hospitalité à Moscou à un congrès monstre, au congrès médical, et à Pétersbourg, aux congrès de géologie et de statistique, auxquels il faut encore ajouter la brillante réception faite à M. Félix Faure, le président de la République française, dont la venue avait attiré une nuée d'étrangers dans la capitale de la Russie.

A l'arrivée à St. Pétersbourg, à la gare même, était installé un bureau d'informations; et en ville un bureau permanent, placé sous la direction de M. N. Troïnïtzy lui-même, l'infatigable organisateur de ce congrès, était prêt à répondre, à tout moment, aux nombreuses demandes d'informations que des gens, arrivés de tous les points du globe, ne cessaient de lui adresser.

Impériales, Mgr. le Grand-Duc Constantin Constantinovitch et Mme la Grande-Duchesse Elisabeth Mavrikiévna m'ont fait l'insigne honneur de me recevoir en audience particulière dans Leur beau château de Pavlosk.

Leurs Altesses Impériales se sont informées, avec le plus vif intérêt, de la marche de la cruelle maladie par laquelle Son Altesse Royale le Prince de Roumanie a passé.

Avec une attention toute particulière Leurs Altesses Impériales se sont intéressées aux progrès économiques et sociaux que notre pays a réalisés dans les derniers temps.

Leurs Altesses Impériales portent d'ailleurs un intérêt tout particulier à la Roumanie et à sa Dynastie, vu que Son Altesse Impériale le Grand-Duc, quoique jeune, est un des héros de la guerre de 1877-78 et que S. A. I. Mme la Grande-Duchesse est la nièce de S. M. le Roi Charles Ier.

Ces réunions, dans lesquelles, comme l'a très bien dit Son Altesse Impériale, *le plaisir resserre les liens de l'intimité*, feront sûrement que la session de St. Pétersbourg reste ineffaçable dans le cœur et dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part.

II

La session de l'Institut international de statistique a été placée cette année sous l'Auguste patronage de S. A. I. Mgr le Grand-Duc Constantin Constantinovitch, de même que la session du congrès international de statistique de 1872, tenue aussi à Pétersbourg, avait été placée sous celui de Son Auguste père, le grand-duc Constantin Nicolaévitch.

Son Altesse Impériale est non seulement un des hommes les plus illustres de sa patrie, mais encore un des ses poètes les plus goûtés.

Son discours d'ouverture du congrès est un des plus beaux et des plus instructifs que le congrès actuel a eu l'occasion d'entendre dans cette session.

Après avoir rappelé que déjà Son Auguste père, en 1872, avait montré que le but de la statistique est «*de se connaître soi-même*», que ce précepte ne s'adresse pas seulement à l'homme sage, mais à la société tout entière, et avait comparé,

dans une belle figure, la statistique qui éclaire les phénomènes sociaux jusque dans leurs profondeurs, avec les phares qui éclairent la route du marin dans les ténèbres de la nuit, Son Altesse Impériale poursuit ainsi :

«La statistique, en effet, porte la lumière dans des profondeurs où aucun autre procédé d'investigation ne pourrait pénétrer avec la même sûreté.

»Je reconnais que la lumière est quelquefois un peu vacillante, quand l'objet qu'elle vise est changeant ou difficile à saisir...

«Les peuples ont pu longtemps se passer de la statistique, parce qu'ils n'éprouvaient pas le désir de savoir et parcequ'ils n'avaient pas les moyens pratiques de s'enquérir. Le «*connais-toi toi-même*» appliqué à l'organisation sociale, est un besoin relativement récent, qui s'est développé au XIXe siècle avec la civilisation et qui deviendra probablement plus impérieux et plus exigeant au siècle prochain. Les premiers dénombrements généraux de la population des pays scandinaves ne remontent pas au delà de la moitié du XVIIIe siècle, et ce n'est que dans le cours du XIXe siècle que les autres Etats d'Europe, devancés sur ce point par la république naissante des Etats-Unis, les ont imités. De l'état et du mouvement de la population la statistique a tiré peu à peu toute une science: la démographie, qui relève essentiellement d'elle, si bien qu'on l'a souvent confondue avec la statistique même; celle-ci peut en tous cas s'en enorgueillir comme du plus beau fleuron de sa couronne scientifique, parce que la démographie, grâce à elle, est la plus précise et peut être la plus avancée des sciences sociales...

«Depuis les premiers recensements d'Angleterre et de France et même depuis les premières publications de Quételet, combien d'autres sujets la statistique n'a-t-elle pas abordés et traités avec succès! Le commerce, la justice, les finances, les transports, la propriété foncière et mobilière, la production agricole et industrielle, l'instruction, la condition des personnes, l'assistance...

«Je m'arrête; l'énumération complète serait trop longue et ne ferait que répéter la table des matières de vos *Annuaire*s.

Il n'est, pour ainsi dire, pas un recoin du domaine social que vous n'avez fouillé, pas un des mouvements de la vie sociale que vous n'avez essayé de mesurer. Quelques-uns de vos auteurs ont défini la statistique: l'étude numérique des faits sociaux. En effet, tout ce qui peut se compter dans cet ordre de faits est de votre ressort, vous en avez dénombré chacune des espèces et des variétés et, si vous ne l'avez pas encore fait pour quelque une, vous le ferez demain, car votre curiosité est insatiable. Quelles que soient vos fonctions, directeurs de statistique, administrateurs, professeurs, publicistes, vous faites de la science. Vous relevez des mathématiques, auxquelles vous devez la précision de vos calculs, mais vous avez vos méthodes propres de dénombrement et d'analyse; vous vous appliquez sans cesse à perfectionner la rigueur et la clarté et, à ce titre, on dit avec raison qu'il y a une science de la statistique. *C'est grâce à l'emploi sagace de ces méthodes que vous avez inventorié, si je puis ainsi parler, le monde moral et le monde matériel, l'espèce humaine, ses actes et ses biens. Je disais tout à l'heure que vous aviez créé la démographie: je puis dire que la plupart des sciences sociales vous font continuellement des emprunts et vous doivent une notable partie de leur avancement. La politique des véritables hommes d'Etat, qui s'efforce d'assurer par la paix, par l'ordre, par le respect de la liberté du travail et de la propriété, le plus large développement possible des forces productives de la nation et l'amélioration la plus grande de la condition morale et matérielle des personnes s'inspire de la science. Elle recourt à vos savants travaux qui sont pour elle, d'un usage journalier et d'une utilité incontestable.*»

A ce discours, M. Emile Levasseur, vice-président de l'Institut international, a répondu en des termes d'une vive éloquence.

Après que M. Emile Levasseur eût fait l'éloge de Sire William Rawson, président de l'Institut, absent du congrès pour cause de maladie, et celui des membres décédés, il fait ressortir l'importance indéniable de la statistique:

«On a dit que la statistique était la servante de l'économie politique. Soit; en tout cas ce serait une servante maîtresse

telle que Molière en a mises en scène. J'aime mieux dire qu'elle est le grand pourvoyeur des sciences sociales, car elle leur fournit une espèce de matériaux qu'aucun autre mode d'investigation ne serait capable de leur procurer et dont l'accumulation, depuis le commencement du siècle, formerait des montagnes si toutes les publications, officielles ou privées, étaient entassées; montagnes dont les minerais sont de qualités très-inégaies, les uns très-riches, d'autres contenant beaucoup de gangue. L'ignorant, l'ignorant en statistique veux-je dire, enfonce au hasard son pic dans le tas: l'avocat d'une thèse, guidé par une idée préconçue, n'en tire que l'échantillon favorable à sa thèse; le vrai savant regarde tout, fait son choix et ne met en œuvre que ce qui est propre à établir la vérité des faits; cet art de choisir est une de ses caractéristiques comme l'art d'interpréter et de livrer des conclusions judicieuses. Qui que nous soyons par notre profession, directeurs de services de statistiques, professeurs du haut enseignement, écrivains, hommes d'Etat, nous appartenons à cette catégorie de savants. C'est pourquoi, connaissant la nature des choses, nous ne nous étonnons pas que toutes les investigations de la statistique ne pénètrent pas jusqu'au fond et que le mineur ne tire pas toujours de la mine des matériaux irréprochables; nous déclarons même hautement au public, afin de ne pas abuser de sa confiance et de l'éclairer d'une lumière sincère, qu'il y a nécessairement des degrés divers d'approximation dans le résultat de nos recherches; nous essayons aussi de faire mieux en perfectionnant les méthodes de recherches et d'autre part nous nous efforçons de faire entendre à la politique qu'on n'administre bien que ce qu'on connaît bien; que l'expérience, qui a tant fait avancer dans notre siècle la connaissance de la nature, n'est pas moins importante pour les études sociales, et que la statistique est le principal instrument qui en constate avec précision et en mesure les résultats. La statistique, c'est à dire l'étude numérique des faits sociaux, s'impose comme le microscope s'est imposé à la physiologie et, quoiqu'elle soit un peu coûteuse, elle s'impose de plus en plus parce que les services que la curiosité scientifique et la nécessité gouvernemen-



tale exigent d'elle iront en se multipliant et en s'affirmant avec le temps.»

Après que M. le conseiller privé, baron d'Uxkull-Gyllenbandt, gérant du ministère de l'intérieur, eût souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, M. le conseiller privé actuel Yermolow, ministre de l'agriculture et des domaines, a prononcé une courte allocution, fort substantielle :

« Parmi les branches de l'activité humaine a dit, avec raison, Son Excellence, l'agriculture a toujours occupé un rôle prépondérant. Assurément, avec le développement des besoins nouveaux et l'accroissement des populations, l'industrie et le commerce ont pris une extension autrefois inconnue.

« Nous voyons toutefois que dans des pays aussi industriels que la France et la Belgique, ainsi que l'a fait ressortir dernièrement M. Méline, l'agriculteur reste encore le grand artisan de la fortune publique. Pour la Russie, pays éminemment agricole, tous les intérêts convergent vers l'agriculture ou en émanent : 90% de la population de l'empire s'adonnent à la culture de la terre; ce sont les produits du sol qui, chez nous, non seulement assurent l'alimentation, mais encore défraient les besoins du pays à l'intérieur comme à l'extérieur. La valeur des produits de notre agriculture, avec toutes les branches qui s'y rattachent, est évaluée, d'après une estimation minimale, à quatre milliards de roubles ou dix milliards de francs.

« C'est pourquoi, entre toutes les matières dont s'occupe l'Institut, il en est une : la statistique agricole, qui touche de plus près aux intérêts de notre pays. Elle m'intéresse moi-même à double titre, car elle a été autrefois l'objet de mes études spéciales et, actuellement placé à la tête de l'administration chargée des intérêts agricoles, je suis plus que jamais à même d'en apprécier la valeur.

« Il a depuis longtemps été dit que l'agriculture était à la fois un art et une science. Pour cultiver son champ, pour assurer une bonne récolte et en tirer profit, il ne suffit pas de connaître les procédés pratiques, il faut encore consulter les enseignements qui constituent la science; or, cette science doit se fonder sur les résultats d'une expérience multiple, faite sur

une grande échelle; ceux-ci, c'est la statistique qui les recueille et les enregistre; c'est elle qui, s'appuyant sur une accumulation de faits, permet de déduire les conditions les plus favorables et les plus sûres pour une culture rémunératrice; à ce point de vue la météorologie elle-même peut être envisagée comme une statistique des influences climatiques.

«La statistique des récoltes en particulier a pour l'agriculture une importance considérable; mais à l'époque actuelle, vu la grande facilité des communications qui tend à ne faire du monde entier qu'un seul marché, elle est également indispensable au commerce pour le guider dans ses vastes opérations. En Russie, cette partie de la statistique agricole acquiert, par le fait de l'extrême variabilité dans le rendement des blés, une signification toute spéciale et doit être l'objet d'une étude approfondie.

«En outre de la statistique des récoltes, il y a celle des prix des céréales et autres produits agricoles, celle des salaires des ouvriers des campagnes, celle des terrains affectés aux différentes cultures, matière si habilement traitée par M. Pilat à la session de Berne. Toutes ces questions sont d'un intérêt vital pour l'agriculteur russe, et c'est avec la plus grande satisfaction que je constate la place qui leur est faite dans le programme qui nous a été distribué. La solution complète de toutes ces questions si compliquées et si difficiles est le but vers lequel tendent nos efforts communs, elle appartient à l'avenir, mais ce sera faire œuvre méritoire que d'en avoir rapproché le terme, et le mérite et l'expérience des membres de cette réunion sont une garantie qu'un pas considérable ne saurait manquer d'être fait dans cette voie si vaste du progrès, au nom du bien-être des populations.»

M. Troïnitsky, directeur du comité central de statistique et président du comité d'organisation de cette session, M. Séménov, conseiller privé actuel, président de la société impériale de géographie, au nom de cette société, et M. Kaufmann, conseiller privé actuel, au nom de la Faculté de droit, présentent aussi quelques observations très-intéressantes sur la statistique en Russie et souhaitent, à leur tour, la bienvenue aux membres du Congrès.

III

Parmi les communications faites au Congrès, je mentionnerai et analyserai les plus intéressantes, surtout en ce qui nous concerne.

La première a été faite à la seconde séance, le 19 août, par M. Troïnitsky, sur le recensement général de l'Empire de Russie opéré le 28 janvier 1897.

Etant nous-mêmes à la veille d'un recensement général, je pense qu'il est important de dégager de ce rapport les grandes lignes du nouveau recensement russe, le premier recensement général et scientifique expérimenté en Russie depuis l'existence de cet Etat et jusqu'à aujourd'hui; car quoique l'on eût déjà fait divers recensements, ceux-ci étant partiels, comme par exemple les recensements fiscaux, l'homme de science était obligé, pour arriver à une approximation du chiffre total de la population, de recourir à d'autres données auxiliaires, privées ou officielles.

Par l'ukas du 5 juin 1895, S. M. l'Empereur sanctionna le règlement d'après lequel le nouveau recensement devait avoir lieu; c'est par lui que les bases de l'opération ont été posées et que les organes généraux et locaux, qui avaient à recueillir et à réunir les nouvelles données statistiques, ont été constitués.

On a institué une commission centrale sous la présidence du Ministre de l'Intérieur et la vice-présidence de M. Séménow, un des plus anciens et des plus illustres statisticiens russes; comme directeur appelé à diriger l'opération entière fût nommé M. N. Troïnitsky.

Dans chaque province et dans chaque circonscription, des commissions spéciales, présidées par le gouverneur et par le maréchal de la noblesse de l'arrondissement ou par des personnes désignées par le gouverneur, ont été chargées de la direction du recensement sur leurs territoires respectifs.

Un grand nombre de villes, — les plus grandes ainsi que celles qui se trouvaient dans des conditions particulières, — ont eu leurs commissions indépendantes.

C'est ainsi qu'ont été instituées 96 commissions provinciales

et 757 commissions d'arrondissements et de villes. Toutes ces commissions ont eu pour mission d'organiser le recensement et d'en contrôler l'exécution sur les lieux même. A leur tour, elles étaient dirigées par la commission centrale, qui rédigeait les instructions nécessaires. Chaque arrondissement fût divisé en sections, ayant à leur tête un chef, sous les ordres immédiats duquel les agents de recensement devaient travailler.

Pour unifier le fonctionnement de toutes ces institutions et de toutes ces personnes, 25 délégués généraux ont été chargés de surveiller, sur les lieux même, l'exécution méthodique des instructions et des programmes de recensement, ayant chacun sous ses ordres 2-3 gouvernements.

Indépendamment de toute cette organisation, la commission centrale a eu à élaborer le plan général et la forme des différents bulletins, les diverses instructions et programmes, répartir entre toutes ces institutions locales d'immenses quantités d'imprimés, résoudre toutes les difficultés qui pouvaient surgir ici et là et donner, au besoin, toutes les explications et toutes les interprétations nécessaires.

La commission a adopté le bulletin par ménage, comme le plus facile à employer, malgré les avantages que présentait le bulletin individuel.

Mais, à cause de la variation du type de ménage, la commission a institué trois formes distinctes de bulletins: la forme A pour les ménages paysans, la forme H pour tous les autres groupes de ménages non urbains, et la forme B pour tous les ménages urbains; toutes ces formes de bulletins ne différaient entre elles que par la lettre placée sur l'enveloppe et contenaient les mêmes questions identiques; elles ont facilité, cependant, la répartition de la population en cultivateurs paysans, propriétaires ruraux isolés, et habitants des villes.

En ce qui concerne les institutions formant une communauté: écoles, hôpitaux, casernes, etc., on a institué des registres sur lesquels leurs membres ont été directement inscrits.

Chaque agent de recensement réunit dans une enveloppe *ad-hoc*, après les avoir remplis, les bulletins de tout un village et fait la même opération pour ceux de la lettre H.

Sur l'enveloppe contenant les bulletins de chaque village, le recenseur met le total de la population recensée.

Ces totaux, — avec ceux de l'enveloppe B, — étaient portés sur la feuille spéciale de la division de recensement.

Les feuilles de division formaient les premières données de feuilles de section et ainsi de suite; en groupant toutes ces données, la commission centrale a pu établir, tout d'abord, le chiffre de la population de tout l'empire russe.

Ce qu'il importe surtout d'observer c'est la manière dont les recenseurs ont été recrutés.

Leur élection a été remise au chef de section; toutes les classes de la société ont donné leur contingent: des prêtres, des fonctionnaires de toutes les catégories, des militaires, des instituteurs et des institutrices, des étudiants, des commerçants, des propriétaires et même des simples paysans. Leur rémunération fût fixée à 12 roubles dans les sections rurales et à 7 roubles dans les sections urbaines.

Mais les difficultés et la modicité de la rétribution allaient mettre en danger, nous dit M. Troïnitsky, toute l'opération, faute de personnel. C'est alors que, par ordre de S. M. l'Empereur, on eût recours à l'institution d'une médaille *ad-hoc* pour récompenser tous ceux qui donneraient gratuitement leur concours. L'effet fut extraordinaire; le nombre des recenseurs monta aussitôt de quelques milliers.

Chaque recenseur, muni des instructions nécessaires, recevait un certificat qui constatait sa qualité, les insignes de l'aigle impérial, un portefeuille avec encrier et la quantité de bulletins nécessaires.

Tout le matériel, tous les bulletins de recensement, sont actuellement entre les mains du comité central de statistique de St. Pétersbourg, occupant un vaste immeuble à plusieurs étages.

Son dépouillement méthodique se fait lentement, avec la plus grande attention et avec le concours d'un véritable régiment de fonctionnaires, parmi lesquels beaucoup de dames, et à l'aide de 70 machines électriques Hollerith.

Pour apprécier combien grandiose a été cette entreprise,

qu'il suffise de considérer un instant les grandes difficultés qu'elle a dû vaincre.

La Russie, en effet, compte dans son sein tous les états de la civilisation humaine, en commençant par la Yourte du Samoïède et jusqu'à la civilisation occidentale la plus raffinée.

Les villages et les hameaux qui se perdent souvent dans les montagnes du Caucase ne sont accessibles que pendant l'été, tandis que d'autres, comme les rares habitations du nord de la Sibérie, ne le sont que pendant l'hiver.

La diversité des langues parlées dans l'Empire a nécessité la traduction des bulletins dans toutes les langues et les idiomes les plus variés: kirghize, aderbeidjane, turkmène, géorgien-arménien, lette, esthonien, tchéremiss, tchouvache, votiaque, tatar de la Crimée et de Kazan, sarte, ouzbek, bouriate, arabe du Térék et du Daghestan, ture, polonais, lithuanien et allemand.

La préparation des imprimés a eu lieu dans huit centres différents, et pas en moins de six mois.

100 millions de feuilles de papier, pesant jusqu'à 1,200,000, kilogrammes, ont été employées.

Il a fallu acheter des chevaux, des chameaux, des tentes, pour les recenseurs qui parcouraient les steppes infinies de l'Asie centrale.

Le nombre des recenseurs a atteint le chiffre de 150,000 et les dépenses ont monté à 3,916,682 roubles ou dix millions de francs; ce qui revient à 3,09 c. par tête.

Le chiffre de la population constaté par ce recensement monte, en effet, à 129,211,113 habitants, tandis qu'en 1872 il arrivait à peine à 90,000,000.

L'œuvre que la Russie vient d'entreprendre est une des plus gigantesques, car, ainsi que le fit observer avec raison M. Levasseur, si l'Angleterre a fait le recensement des Indes dont la population monte à 280 millions d'habitants, elle n'a pas employé le recensement par bulletin, ce qui rend fort suspect le résultat obtenu; et en ce qui concerne les Etats-Unis, ils n'ont eu à recenser que 60 millions d'habitants, tandis que la Russie a étendu ses opérations sur 129 millions d'habitants et sur une étendue de territoire incommensurable.

M. Tchouproy, professeur à l'Université de Moscou, relève, dans un mémoire fort étudié, les transformations produites dans les nouvelles idées et dans les nouvelles conditions de vie acquises par les classes agricoles russes et, à cause de l'importance toujours grandissante des enquêtes agricoles pour les problèmes sociaux, propose que l'Institut international de statistique exprime le vœu :

1) Que le commencement du XXe siècle soit marqué, dans tous les pays du monde civilisé, par des enquêtes détaillées sur la vie populaire et notamment sur celle des populations agricoles.

2) Que les enquêtes de la vie des populations agricoles se fassent séparément pour chaque ménage.

3) Que les résultats relevés par ménage soient totalisés dans des tableaux généraux, et que parallèlement à ces tableaux on donne des descriptions détaillées d'un ou de plusieurs ménages typiques de chaque rayon déterminé, en fournissant des données complètes sur le budget, les biens mobiliers et immobiliers et la propriété de chaque ménage.

4) Que les enquêtes se fassent par des agents spéciaux, et non par des amateurs.

5) Que dans l'hypothèse où on aura recours à des autorités autonomes, comme par exemple en Russie, aux Zemstvos, on formule d'avance les questions.

6) Qu'enfin, là où des enquêtes sur la vie populaire ont déjà eu lieu, les nouvelles enquêtes soient, autant que possible, analogues aux travaux précédents, pour faciliter les comparaisons.

Cette proposition, à la suite de quelques intéressantes observations présentées par MM. Bodio, Tarde, von Mayr et Bertillon, a été envoyée à l'examen de la section respective.

Une communication d'un vif intérêt, et dont nous pourrions retirer de suite le plus grand avantage pour notre propre démographie, est celle de M. le docteur Ridolfo Livi, d'Italie, faite aussi à la séance du 19 août.

De l'année 1880 à 1885, nous dit M. le docteur Livi, les mé-

decins de régiment avaient l'obligation, pour chaque individu qui se présentait sous les drapeaux, de noter sur un document spécial appelé *foglio sanitario*, les données les plus importantes sur son état physique, sa stature, son poids, son périmètre thoracique, le diamètre de la tête, la couleur des yeux et des cheveux, la forme du nez, de la bouche, etc., etc.

On notait sur le même feuillet toutes les maladies souffertes par le soldat au cours de son service; et chaque année, au printemps, on devait procéder à une nouvelle mensuration de la taille, du poids et du périmètre thoracique, pour en constater l'accroissement ou la diminution.

Enfin, à la cessation du service militaire, tous les feuillets sanitaires étaient envoyés à Rome, à l'inspection de santé militaire.

Plus de 300,000 bulletins ont été ainsi confiés à l'examen de M. le docteur Livi.

M. le docteur Livi a d'abord commencé à classer ces bulletins d'après les professions, et les a groupés en 13 groupes différents:

1^{er} groupe: étudiants, fonctionnaires, professions libres et semblables.

2^{me} groupe: petit commerce et semblables.

3^{me} « paysans et semblables.

4^{me} « forgerons et semblables.

5^{me} « charpentiers, menuisiers et semblables

6^{me} « Maçons et semblables.

7^{me} « Tailleurs, cordonniers et semblables.

8^{me} « Barbiers et semblables.

9^{me} « Bouchers et semblables.

10^{me} « Charretiers, muletiers et semblables.

11^{me} « Boulangers et semblables.

12^{me} « Ouvriers et travailleurs, journaliers, portefaix et semblables.

13^{me} groupe: Professions diverses.

Les résultats obtenus, relativement au développement de la taille et à celui du périmètre thoracique, sont très divers.

Ainsi: les étudiants, quoique favorisés au point de vue de la taille, dépassant de 22 millimètres la moyenne ordinaire, ont

cependant le périmètre thoracique inférieur de treize millimètres à la moyenne générale.

Les paysans, au contraire, ont une stature inférieure à celle des étudiants, mais leur périmètre thoracique est plus développé.

Les tailleurs, cordonniers et barbiers qui habitent des lieux clos, mal ventilés, humides et insuffisamment éclairés, présentent les conditions les plus défavorables de taille et de périmètre thoracique.

Le groupe le plus favorisé, d'après M. le docteur Livi, semble être celui des charretiers; leur taille et leur périmètre thoracique étant supérieurs à ceux des paysans.

Donc, conclut avec raison M. le docteur Livi, il y a telles conditions sociales qui sont favorables au développement de la taille et défavorables à celui du périmètre thoracique, et vice-versa.

Dans le premier cas se trouvent toutes les conditions dans lesquelles l'accroissement de la taille est favorisé par une nourriture abondante et même excessive, par une meilleure résistance aux influences morbides générales, conséquence de l'aisance financière; tandis que le développement complet du thorax est entravé par la vie sédentaire, par un exercice musculaire trop limité, par le séjour prolongé dans des espaces clos. Le type le plus caractéristique de cette catégorie est fourni par les étudiants.

Les classes riches elles-mêmes n'échappent pas à cette loi; car, bien que favorisées par la nature au point de vue de la stature, elles sont, dit M. le docteur Livi, les dernières au point de vue de la poitrine.

Augmenter dans ces classes l'exercice musculaire, inspirer l'amour des champs, des jeux en plein air, voilà le moyen de développer le périmètre thoracique de ceux qui ne l'ont pas, ou ne peuvent pas l'avoir à cause du milieu où ils vivent.

Dans la séance du 21 août, M. Alfred Neymarek, membre du conseil supérieur de statistique de France, a présenté, au nom de la commission de la propriété mobilière, un intéressant rapport sur les meilleurs modes de statistique

pour évaluer le capital et le revenu des valeurs mobilières nationales et internationales.

Pour obtenir une évaluation aussi exacte que possible, M. Neymarek croit qu'en principe il est bien de prendre le cours des valeurs, tel qu'il est au moment de l'évaluation, et de le compléter par des données fournies par le cours des émissions.

Ensuite:

1° Il faut établir le nombre des valeurs cotées à la bourse et leur évaluation, avec indication si ce sont des fonds d'Etat, des actions de chemins de fer, de sociétés de crédit, de compagnies industrielles, des obligations de ces diverses sociétés, des titres de prêts;

2° Faire les mêmes évaluations et statistiques pour les valeurs non-cotées à la bourse;

3° Déterminer la partie des valeurs mobilières que les nationaux possèdent.

Pour faciliter ces statistiques et évaluations, il serait à souhaiter que l'on tînt, d'une manière officielle, *dans tous les pays*, une statistique uniforme:

1° Sur les émissions publiques des fonds d'Etat et des valeurs diverses;

2° Sur les conversions de rentes et de titres divers;

3° Sur l'admission des valeurs à la cote de la bourse, leur nombre, le capital qu'elles produisent, etc.

Enfin, il serait à souhaiter, pour faciliter les comparaisons, qu'une certaine uniformité présidât, dans tous les pays, à la collection de ces données.

Pour le moment M. Neymarek, avec les données fournies par divers correspondants, arrive aux importants résultats suivants:

Les valeurs mobilières existantes se partagent ainsi, d'après lui, dans les pays ci-dessous indiqués:

	milliards de francs.
L'Angleterre: 7,246,902,736 livr. ster. soit:	182,6 fr.
Les Pays-Bas: 6,486,480,000 florins	» 13,6 »
La Belgique: 6,193,419,000 frs.	» 6,1 »

		milliards de francs.	
L'Allemagne	73,641,000,000 mares	soit	92,0 fr.
L'Autriche	11,680,800,000 florins	»	24,5 »
L'Italie	17,500,000,000 lires	»	17,5 »
La Roumanie	1,214,048,000 leïs	»	1,2 »
La Norvège	5 à 600,000,000 couronnes	»	0,7 »
Le Danemark	2,054,679,000 » »	»	2,7 »
La Russie	25,439,000,000 francs	»	25,4 »
La France	80,000,000,000 francs	»	80,0 »

L'Institut a accueilli favorablement les conclusions de ce rapport.

L'importance de la statistique des valeurs mobilières, et spécialement de celles détenues par les nationaux, est si grande qu'elle ne peut échapper à personne.

C'est dans elle que se reflète le développement économique du pays, dans sa partie la plus active et la plus intéressante: celle des entreprises.

En observant l'exemple de la France pendant ces dernières années, et en comparant seulement le chiffre des valeurs mobilières de 1880 avec celui de 1897, chacun peut juger du considérable essor économique pris dans ces dernières années par ce beau et riche pays.

En effet, en 1880 le chiffre des valeurs mobilières françaises, d'après M. Théry, (1) un autre statisticien de mérite, n'était que de 45 milliards, tandis qu'il atteint aujourd'hui celui de 67 milliards $\frac{1}{2}$.

D'un autre côté, les valeurs étrangères possédées par les Français ont passé, dans le même intervalle de temps, de 15 à 26 milliards de francs.

De sorte qu'en admettant que les étrangers possédassent 10% des valeurs françaises, ils ne pourraient détenir de celles-ci qu'environ 4 milliards $\frac{1}{2}$ en 1880, et environ 6 $\frac{1}{2}$ en 1897.

D'où il résulte, en dernière analyse, que les détenteurs français posséderaient, aujourd'hui, des valeurs mobilières françaises et étrangères pour plus de 87 milliards, c'est-à-dire 31 milliards de plus qu'en 1880.

Pour la Roumanie il est d'impérieuse nécessité de dresser, de

(1) V. le *Temps* du 7 janvier 1898.

suite, la statistique de nos valeurs mobilières pour pouvoir suivre, au jour le jour, nos progrès économiques.

Cette statistique peut facilement se faire surtout pour notre dette publique, étant donné que le paiement de notre coupon s'effectue directement par le ministère des finances, soit dans le pays, soit à l'étranger, de sorte que l'on peut arriver, approximativement, au chiffre des valeurs détenues par les Roumains.

Une intéressante discussion a eu lieu sur le rapport de M. Bodio, secrétaire général de l'Institut, entre M. le professeur von Mayr (Strasbourg) et le savant sociologue français, M. Tarde, à propos de la statistique criminelle, à la suite de laquelle l'Institut a opiné qu'il convenait d'employer aussi dans cette partie de la statistique le bulletin individuel, comme étant plus en mesure d'assurer l'exactitude des résultats obtenus.

— M. Albanel, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, (France), communique, dans cette même séance, une étude statistique sur les enfants traduits en justice, dont la conclusion est que dans chaque pays l'on tient une statistique spéciale pour la criminalité des enfants.

Il serait à souhaiter que cette statistique comprît: le nombre des arrestations avec les indications des délits commis et l'âge des délinquants; le nombre des enfants jugés par les tribunaux; le nombre de ceux qui ont été remis à leurs parents, internés dans un hospice ou confiés à un patronage, et enfin le nombre des enfants qui, envoyés dans une maison de correction, ont été mis en liberté provisoire, avec mention indiquant s'ils avaient été dignes de cette indulgence ou s'il avait été nécessaire de prendre contre eux des mesures occasionnées par de nouvelles fautes.

Au point de vue moral et social, on doit noter: si le mineur traduit en justice sait lire et écrire; s'il a une profession, si ses parents sont ou non mariés, séparés ou divorcés.

Du moment que toutes ces statistiques, dit avec raison M. Albanel, seront dressées, l'ère des réformes sérieuses s'ouvrira, car c'est à juste titre qu'on peut dire que les chiffres, dans cette matière, ont une véritable éloquence.

— M. Tarnovsky a présenté, dans la même séance, du 21 août, une étude sur la proportionnalité des acquittements pour crimes et délits, pendant la période de 1889-1893.

De cette étude il ressort qu'en Russie, le jury aussi bien que les tribunaux ordinaires, acquittent dans une proportion beaucoup plus grande que dans les autres pays les prévenus. M. Tarnovsky en trouve la raison, non dans l'incapacité ou le mauvais vouloir des agents instructeurs, mais dans les conditions générales et sociales, économiques et géographiques, particulières à la Russie; ainsi la juridiction du tribunal de Ire instance occupe des étendues de plus de 40,000 kil. carrés, tandis qu'en Autriche et en Allemagne elle n'a pas plus de 3 à 4.000 kil. carrés; et en France 1.000 kil. carrés seulement; et celle des juges d'instruction 2,500 kil. carrés; par conséquent deux fois plus grandes que le ressort d'un tribunal de France.

M. Emile Yvernès, secrétaire général de la société de statistique de France, chargé d'étudier la statistique des divorces, a présenté un rapport dont les conclusions générales sont les suivantes:

Les demandes de divorce sont admises dans une proportion qui varie entre 60 à 92 %.

La femme, dans les pays où elle a le choix, préfère la séparation de corps au divorce.

La présence des enfants dans un ménage et la durée du mariage, au moment du divorce, diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre.

La classe des ouvriers industriels et des commerçants est celle qui fournit le plus grand nombre de divorces; enfin, la violence est la cause la plus fréquente des divorces.

Malgré cela, M. Yvernès s'est heurté, en grande partie, dans son étude, à des difficultés provenant du manque d'uniformité des données statistiques, qui rendent impossible une statistique comparative des divorces.

Pour obvier à cet inconvénient, l'Institut international de statistique, adoptant les propositions de M. Yvernès, a émis le vœu que la statistique des divorces et séparations de corps de chaque pays indique:



1° Le nombre des demandes formulées et leur résultat (admission, rejet ou abandon); et dans ce cas, si la réconciliation des époux a suivi.

2° La qualité des demandeurs (mari, femme, ou tous les deux).

3° La situation de la famille des époux (s'ils ont ou non des enfants).

4° La profession des époux (d'après celle du mari).

5° La durée du mariage au moment de la demande, prenant pour base les subdivisions suivantes: *a)* moins d'un an; *b)* d'un an à quatre ans; *c)* de 5 à 9 ans; *d)* de 10 à 19 ans, *e)* de 20 à 29 ans, et ainsi de suite.

6° Les motifs sur lesquels se fondent les demandes.

La communication que M. Bodio a faite au nom et pour M. Mac Donell, éditeur de la statistique judiciaire civile d'Angleterre et de la province de Galles, sur la statistique judiciaire civile, présente un intérêt particulier pour la confrérie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir

Déjà en 1875, M. Yvernès avait essayé, non sans succès, une statistique comparée de la justice civile dans les divers Etats européens. Pour obtenir cependant des résultats certains et faciles à comparer, M. Mac Donell propose que les futures statistiques contiennent:

1° Le nombre des procès, d'après la nature de l'objet controversé.

2° Le chiffre des sommes en litige.

3° Le résultat des constatations et des appels pour les parties en litige.

Cependant, à côté de cette statistique du contentieux, il faudrait en instituer une aussi pour la juridiction gracieuse: tutelles, actes de légitimation, inscriptions et radiations d'hypothèques, etc.

L'importance de pareilles statistiques, pour pouvoir apprécier l'état moral d'une nation dans son développement, est évidente par elle-même.

Les caisses d'épargne ont été l'objet d'un rapport détaillé

de la part de M. Rasp, dont la conclusion générale est que ces caisses sont utilisées plutôt par les ouvriers (50%) et les petits capitalistes (44,3 %).

— M. Bateman a présenté un rapport, au nom du comité de statistique commerciale, d'où résulte la nécessité urgente que les Etats civilisés s'entendent au sujet d'un système unique dans les inscriptions douanières, facilitant ainsi les comparaisons.

— M. Craigie a aussi fait une importante communication sur la statistique agricole internationale.

— M. Timiriazew a donné lecture d'une communication de M. Pilat, concernant les méthodes employées pour recueillir et enregistrer les données relatives aux récoltes, communication d'un intérêt évident pour nous.

M. Pilat propose :

1° De recueillir régulièrement les données relatives aux produits agricoles.

2° Ces données ne se pouvant obtenir seulement par les déclarations des cultivateurs, il faut calculer les quantités récoltées en multipliant la surface cultivée par un produit moyen sur l'unité de surface, ceci variant, bien entendu, avec les circonscriptions et seulement si l'étendue de la surface cultivée est exacte.

— M. Timiriazew a, en même temps, communiqué une de ses propres études, relative aussi à la statistique des récoltes, et dont la conclusion est de tendre à une plus grande uniformité dans les méthodes employées pour réunir ces données statistiques.

A la suite d'une discussion fort intéressante, à laquelle ont pris part MM. Tisserand, von Mayr, Rubin, Lexis, Timiriazew et Conrad, l'Institut adopte les conclusions proposées et les envoie à l'étude du comité respectif.

M. Reinbott fait une intéressante communication relative au mouvement de la propriété foncière en Russie, et d'où il résulte qu'un phénomène social de la plus haute importance est en train de se produire actuellement dans ce pays : la propriété foncière tend à se partager entre les différentes classes sociales de toute autre façon que celle d'aujourd'hui.

Ainsi, d'après M. Reinbott, la noblesse dépense en achats de terre une somme beaucoup moins importante que celle qu'elle reçoit de la vente de ses propriétés; d'où il résulte une diminution des propriétés appartenant à la noblesse; tandis qu'au contraire, la classe des commerçants a acquis, rien qu'en 1893, pour 17,3 millions de roubles de terres et en a vendu pour 11,1 millions de roubles.

Quoique la classe paysanne achète plus qu'elle ne vend, les nobles ne vendant que par grands lots, les paysans, individuellement, achètent relativement peu.

Les communes rurales compensent, cependant, jusqu'à un certain point ce déficit.

Ainsi, durant une année, elles ont acheté 63,535 déciatines (une déciatine est égale à 10,926 hectares) et elles ont vendu 23,126 déciatines; donc, une différence de plus de 40,209 déciatines.

Les associations de paysans achètent de même considérablement; ainsi, pendant le cours d'une année, elles ont acheté 331,517 déciatines et n'en ont vendu que 20,626; donc, une différence en plus de 290.891 déciatines.

Enfin, les paysans riches ont acheté, individuellement, 284,347 déciatines et en ont vendu 145,036.

Donc: réduction de l'étendue de la propriété nobiliaire; un léger développement des propriétés communales rurales; une extension très-sensible de la propriété d'une classe particulière qui se forme principalement d'individus appartenant à la classe des commerçants et des paysans, mais, cependant, supérieurs à la classe des ouvriers agricoles.

Je suis convaincu qu'un examen attentif du même phénomène donnera chez nous les mêmes résultats: la propriété foncière a passé et passe en Roumanie par une crise de transformation aigüe, qu'il est indispensable de connaître et même de diriger, car personne ne peut savoir les suites graves, sociales et politiques, qu'elle peut avoir pour notre société.

Une autre communication de M. Timiriazew a donné lieu à une discussion très instructive entre l'orateur et MM. Clément Juglar,

membre de l'Institut de France, et Wilhelm Lexis, professeur à l'Université de Göttingen; elle portait sur l'influence de la baisse du prix des marchandises sur le commerce international.

La baisse du prix de toutes les marchandises, dit en résumé M. Timiriawew, et spécialement des produits agricoles, commence à l'année 1873 et dans cette même année commence aussi le ralentissement du mouvement du commerce international. Or, cette coïncidence n'est pas fortuite; elle est le résultat d'une influence réciproque entre ces deux phénomènes; et cette supposition se confirme autant par les tableaux statistiques que M. Neumann Spallart et son continuateur, M. von Juraschek, ont dressés, que par, et surtout, les dernières données statistiques recueillies en Angleterre et en Russie. Dans ces deux pays l'exportation des marchandises a souffert, pour chaque année, une diminution considérable de plus de 30 millions de livres sterlings ($1\frac{3}{4}$ milliard de francs), en Angleterre, et de plus de 200 millions de roubles ($\frac{1}{2}$ milliard de francs), en Russie.

MM. Juglar et Lexis croient, au contraire, que la diminution de l'exportation et l'augmentation de l'importation sont dues aux voies de communications et aux autres facilités, offertes au commerce dans ces dernières années.

Dans l'examen de cette question réside, chez nous aussi, la recherche des causes d'une des plus importantes crises qui nous agitent depuis quelques années, de la crise agricole.

M. Joseph Körösi, directeur du bureau communal de statistique de Budapest, a fait une communication sur la question *Standard population*; les propositions de M. Körösi ont cependant été combattues par MM. Bostkevitch, Lexis, Bodio, von Mayr, et n'ont pas été mises aux voix.

— M. Anders Kiaer, directeur du bureau central de statistique de Norvège, a présenté, à la séance du 23 août, un mémoire intitulé: «*Nouvelles recherches et observations sur la question des procédés dans les études typologiques*», dont les conclusions, adoptées par l'Institut, sont les suivantes:

A côté de la statistique générale, il existe nécessairement, dit M. Kiaer, un vaste terrain qui donne lieu à des investigations partiales;

mais ces investigations, pour être utiles, doivent être toujours rapportées à la statistique générale, car ce n'est qu'ainsi qu'elles peuvent être contrôlées avec succès; et, enfin, il faut qu'elles soient dressées de la manière la plus représentative.

L'importante communication de M. Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la ville de Paris, est intitulée: «*La natalité d'après le degré de richesse dans les grandes capitales de l'Europe.*»

Voici le tableau, fort suggestif, que M. Bertillon a dressé, avec sa compétence bien connue:

Nombre de Naissances pour 1,000 femmes, de 15 à 50 ans;
par an:

	Paris,	Berlin,	Vienne,	Londres.
Quartiers très-pauvres	108	157	200	147.
» pauvres	95	129	164	140.
» aisés	72	114	155	107.
» très-aisés	65	96	154	107.
» riches	53	63	107	87.
» très-riches	34	47	71	63.
» richesse moyenne	80	102	153	109.

D'où l'on voit que la natalité décroît à mesure que la richesse augmente.

La résolution la plus importante qu'ait prise l'Institut international de statistique, dans cette session, est celle relative à un projet de recensement séculaire du monde en 1900.

L'Institut a entendu sur cette question deux rapports, l'un de M. Guillaume et l'autre de M. Körösi.

Le premier était chargé de recueillir des informations sur l'opportunité d'un pareil recensement, le second d'examiner sa possibilité.

Le congrès, après avoir entendu ces deux rapports, a adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

«1° L'Institut international de statistique exprime le vœu urgent qu'au commencement du XXème siècle puisse avoir lieu, dans tous les pays civilisés du monde et autant que possi-

ble le 31 décembre 1900, un recensement basé sur des principes uniformes et dépouillé d'une façon identique d'après les points de vue ci-après :

»2° En ce qui concerne les relevés, on recommande instamment les résolutions suivantes, s'adaptant presque dans leur totalité aux résolutions des Congrès internationaux de statistique, dans la rédaction arrêtée à la session de St. Pétersbourg.»

Voici maintenant ces résolutions, en tenant compte des modifications et interprétations qui ont postérieurement été reconnues nécessaires :

«Les recensements doivent se rapporter à la population de fait. Les questions à poser à chaque individu sont :

- a) les noms et prénoms;
- b) le sexe;
- c) l'âge (si possible en indiquant l'année et le mois de la naissance; dans le cas contraire, en années révolues et, pour les enfants au-dessous d'un an, en mois révolus);
- d) le rapport au chef de la famille ou du ménage (degré de parenté ou condition dans le ménage);
- e) l'état civil (non-marié, divorcé, veuf);
- f) la profession ou condition (profession principale, en indiquant les professions secondaires). Indiquer si l'individu est patron, aide ou ouvrier; pour les personnes qui vivent dans une famille sans avoir elles-mêmes une profession distincte, faire mention de la profession qu'exerce le père de famille;
- g) le culte;
- h) la langue parlée;
- i) la connaissance de la lecture et de l'écriture;
- j) le lieu de naissance et la nationalité. On indiquera, si c'est possible, la commune, tout au moins la plus grande division territoriale dans laquelle se trouve le lieu de naissance de la personne recensée (comté, canton, gouvernement, province, département, *Regierungsbezirk*, etc). Pour les étrangers, on indiquera, en outre, l'Etat dont ils sont les ressortissants;
- k) la résidence ordinaire et son caractère, ainsi que la durée du séjour au lieu de recensement;
- l) la cécité, la surdité, l'idiotisme, le crétinisme et l'aliénation mentale.

»3° En ce qui concerne le dépouillement du recensement, il est absolument nécessaire qu'un petit nombre de points de vue généraux soient dépouillés dans tous les pays, d'une manière uniforme. Le mode de dépouillement est établi dans le «Cadre international» placé ci-après.

»4° L'institut émet le vœu que chaque bureau de statistique envoie à son secrétaire, le plus tôt possible, les tableaux contenus dans le cadre international.

»5° Enfin, le bureau est chargé de veiller à ce que les bureaux de statistique reçoivent, dans le courant de l'année, les résolutions relatives à ce recensement séculaire et à son dépouillement»

En Roumanie, la question d'un recensement méthodique est depuis longtemps à l'ordre du jour.

Son absence, et en général celle des diverses statistiques dont nous avons parlé plus haut, font que ce suprême postulat «*Connais-toi toi-même*» que S. A. I. Mgr le Grand-Duc Constantin Nicolaevich et Son Auguste fils Mgr le Grand-Duc Constantin Constantinovich ont placé à la base de la politique des véritables hommes d'Etat, n'a pu et ne peut pas encore se réaliser en Roumanie.

Presque toutes les réformes essayées, presque toutes les lois d'un intérêt social ou économique marqué ont été édifiées en l'air, sans qu'aucune donnée statistique ait éclairé leur voie et démontré leur nécessité.

De là provient la hâte de continuellement transformer aujourd'hui notre œuvre d'hier.

Où nous conduira ce système, je n'en sais rien; ce que chacun voit, cependant, c'est que dans notre œuvre d'organisation et de consolidation sociale et économique, nous allons à tâtons, les yeux fermés, dirigés par les événements, bien plus que nous ne les dirigeons nous-mêmes.

C'est pourquoi nous espérons que la Roumanie acceptera avec empressement les propositions de l'Institut international de statistique.

D'autre part, si nous considérons les immenses difficultés,

incomparablement plus grandes que celles que nous pourrions jamais rencontrer chez nous, par lesquelles la Russie a passé à l'occasion de son dernier recensement, nous pouvons affirmer que l'entreprise d'un recensement général en Roumanie se fera avec une facilité dont beaucoup seront étonnés.

Les frais eux-mêmes, dont bon nombre s'effraient, peuvent être prévus dès maintenant; car, s'ils ont atteint le chiffre total de 3,916,682 roubles, (dix millions de francs) ou de 3,09 centimes par individu, en Russie, et où nous avons vu que les difficultés de communication rendent beaucoup de localités inaccessibles à certaines époques; où, à cause de cela, il avait fallu se procurer des moyens de transport extraordinaires; acheter des chevaux, des chameaux, des tentes, en vue de cette entreprise; traduire les bulletins en tant de langues différentes, etc.; — chez nous ils ne peuvent pas dépasser le chiffre de 0,02 centimes par tête ce qui, en prenant le chiffre le plus élevé de notre population, — 7,000,000, — nous occasionnera, momentanément, pour la réunion des données statistiques, une dépense approximative de 140,000 fr.

Cette dépense serait cependant la plus productive entre toutes celles de l'Etat roumain.

Dans la séance de l'assemblée générale du 22 août, l'auteur de ces pages, chargé par M. le président du conseil des ministres et par M. le ministre de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des domaines de représenter à ce congrès le gouvernement roumain, a eu l'insigne honneur de faire à l'Institut international de statistique la communication suivante sur: «*Le chiffre de la population du royaume de Roumanie*»:

Messieurs,

La statistique forme la base de toutes les réformes et est, en même temps, la pierre de touche de toutes les lois: sociales, économiques, financières et autres.

Son importance n'a certainement pas échappé au gouvernement roumain; elle forme, je puis le dire, sa préoccupation capitale.

La réorganisation de notre service de statistique est, en effet, chez nous, à l'ordre du jour.

En attendant je tiens, dès aujourd'hui, Messieurs, à redresser, si c'est possible, une grande erreur qui règne, en général, dans les ouvrages de statistique, au sujet du chiffre de la population du royaume de Roumanie; erreur, je le reconnais volontiers, que nous-mêmes avons déterminée.

Le mérite de l'avoir relevée revient tout entier à M. Démètre A. Stourdza, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie Roumaine et président du Conseil des Ministres.

Messieurs,

Depuis 1859 on n'a plus fait de recensement en Roumanie.

Manquant, donc, de l'unique moyen direct pour nous compter, force nous est de recourir aux inductions, aux moyens indirects.

Parmi les critères les plus sûrs, sans contredit, sont les rôles des contributions directes, et spécialement le rôle de la contribution dite *des voies de communication*, qui n'est, en réalité, qu'une véritable *capitation*, vu qu'en principe, tout habitant mâle et âgé de 21 ans doit la payer, à moins qu'il n'en soit légalement exempté.

Et tout d'abord, le nombre des exemptés est considérable: ainsi les soldats en activité de service ou passés dans la réserve, ceux qui ont pris part à la guerre de l'Indépendance, les ministres du culte, les infirmes, les vieillards et, en général, tous ceux qui, faute de moyens, sont dans l'impossibilité de payer l'impôt.

En second lieu, à côté de ces exemptés légalement, il faut ajouter ceux qui, n'ayant pas de domicile fixe, échappent certainement à une inscription sur le rôle nominatif; ainsi que les vagabonds reconnus ou non judiciairement.

Enfin, il faut encore ajouter ceux qui, tout en ayant un domicile, réussissent par fraude à se soustraire à leur inscription sur le rôle.

De sorte que le service de statistique du Royaume, — celui-là même auquel revient, en premier lieu, la responsabilité de l'erreur que je désire voir se dissiper ici, — reconnaît que les omissions des rôles fiscaux se montent à 20%.

Voici maintenant le nombre des contribuables, d'après les situations financières du Trésor public, depuis 1872 à 1895.

Anné 1872	764,546	contribuables.
» 1873	750,510	»
» 1874	763,386	»
» 1875	774,530	»
» 1876	774,578	»
» 1877	776,035	»
» 1878	773,769	»
» 1879	773,101	»
» 1880	734,374	»
» 1881	788,655	»
» 1882	785,550	»
» 1883	775,750	»
» 1884	779,124	»
» 1885	770,298	»
» 1886	898,150	»
» 1887	835,996	»
» 1888	827,138	»
» 1889	824,134	»
» 1890	833,258	»
» 1891	949,289	»
» 1892	900,723	»
» 1893	890,917	»
» 1894	893,933	»
» 1895	890,064	»

Vous remarquerez quelques fluctuations dans cette longue période: les hausses marquent tout simplement une recrudescence d'énergie de la part du fisc à saisir le contribuable, et les baisses un relâchement de celui-là, ainsi que le recul naturel de celui-ci en face de l'agent du fisc.

En prenant le chiffre le plus élevé de ce tableau, celui de l'année 1891, à savoir 949,289 et en y ajoutant 20 %^o, pour les raisons ci-dessus indiquées, nous avons pour cette année, d'accord avec l'office de statistique, un total de contribuables de 1,098,563.



Or, ce chiffre ne comprend ni les femmes ni les enfants, ni même une grande partie des étrangers qui, chaque année, vient augmenter le nombre de notre population.

Par quoi faut-il donc multiplier le nombre des contribuables pour avoir le chiffre total de la population du Royaume de Roumanie ?

L'office de statistique pense qu'il faut le multiplier par 5,50 — chiffre arbitraire et qui, appliqué aux anciens rôles des contributions, donne des résultats démentis même par notre premier recensement de 1859.

M. Stourdza, par contre, pense que l'on doit prendre pour multiplicateur le chiffre de 7.

A mon avis, celui-ci aussi est encore au-dessous de la vérité.

En effet, Messieurs, la mairie de Bucarest a procédé en 1890 à un recensement de sa population, opéré selon toutes les données de notre science.

Ce dénombrement a donné à la ville de Bucarest une population de 194,633 habitants.

Néanmoins, d'après le rôle des contributions, le nombre des contribuables de cette ville était, au commencement de l'année financière de 1890, de 18,739 et à la fin de la même année, de 18,109.

Si nous multiplions, comme le propose notre service de statistique, ces chiffres par 5,50 nous aurons pour Bucarest, en 1890, une population oscillant entre 126,736 et 131,173 habitants, chiffres démentis de la façon la plus formelle par le recensement de 1890.

Ce n'est donc qu'en multipliant par 10 le nombre des contribuables qu'on peut approcher du résultat donné par ce recensement, à savoir 181,090 à 187,390 habitants.

En prenant, toutefois, le chiffre *non rectifié* donné par le rôle des contributions directes pour l'année 1891 et en le multipliant seulement par 7, nous avons une population pour le royaume cis-danubien de 6,645,023 habitants et non de 5,035,000 comme le pense notre service de statistique ou même de 5,406,249 comme le pense encore aujourd'hui notre très savant collègue M. le professeur Dr. von Juraschek, dans ses dernières *Geographisch-Statistischen Tabellen*.

Et si on ajoute encore à ce chiffre la population de notre nouvelle province trans-danubienne, — la Dobroudja, — laquelle est de 274,575 habitants, on arrive pour le Royaume entier à une population de 6,919,738 habitants, voire même 7,000,000 en chiffres ronds — si l'on tient compte, tant soit peu, des erreurs ou omissions des rôles des contributions que j'ai déjà relevées.

La population de la Roumanie s'est donc accrue de plus de 2,4000,000 habitants depuis 1859, date de notre premier recensement, lequel ne donnait, comme on sait, pour les deux principautés réunies, que 4.500,000 habitants.

Cet accroissement considérable ne surprend aucun de ceux qui ont connu notre pays à cette époque et qui le voient aujourd'hui.

La Roumanie a, en effet, Messieurs, fait des progrès économiques immenses sous le règne glorieux de Sa Majesté le roi Charles Ier.

A plusieurs reprises le gouvernement a été obligé d'accorder aux nouveaux mariés, fils de paysans, des terres sur ses domaines.

Des communes nouvelles ont été fondées, les anciennes ont été agrandies.

Des département entiers qui, il y a quelques années encore, étaient voués au pâturage, ont été transformés en terres arables et peuplés comme par miracle.

Dans toutes les directions les chemins de fer sillonnent la terre roumaine, mettant en contact constant l'habitant des anciennes crêtes de montagne, — jadis abri des bêtes fauves, — avec les habitants de la plaine.

Un pont magnifique relie, enfin, la Roumanie à la mer et ouvre à son commerce un débouché permanent sur le monde entier.

Les développements économiques de la Roumanie, et par conséquent celui de sa population, ne sont à aucun égard comparables à ceux des vieux pays de notre continent; les données statistiques, fondées ici sur le mouvement démographique, ne peuvent certes pas être employées sans erreur dans un pays qui a marché par soubresauts.

A toutes ces causes il faut encore en ajouter une, et non pas la moins remarquable: l'immigration. La population de nos villes est, en effet, formée en grande partie par de véritables colonies d'étrangers: Français, Allemands, Austro-Hongrois, Russes, Bulgares, Serbes, Turcs, Grecs, etc. etc.

Je souhaiterais, Messieurs, qu'une de vos prochaines assises se tint dans notre capitale, pour vous permettre de connaître de plus près ce que le génie d'un peuple laborieux, guidé par celui d'un grand roi, a pu faire dans un si bref délai.

«L'opinion, dont j'ai eu l'honneur d'être l'écho au sein du Congrès de statistique de St-Pétersbourg, a trouvé une confirmation éclatante dans l'importante communication que M. B. I Pokrovsky a faite à l'Institut, dans la séance suivante, relativement à «*l'influence des récoltes et des prix sur le mouvement de la population*».

«Sous le rapport du mouvement de la population, a dit aussi M. Pokrovsky, la Russie diffère de l'Europe occidentale; car, grâce aux unions d'époux très-jeunes et à la fécondité des mariages, la population de la Russie croît plus rapidement que celle de l'Europe occidentale».

En effet, un an avant la mort de Pierre le Grand, en 1724, la Russie n'avait que 13 millions d'habitants, et d'après le recensement de 1897 nous avons vu qu'elle était arrivée à 129,211,000, tout en observant que, quoique le territoire de la Russie se fût agrandi depuis cette époque, l'augmentation de la population a cependant été considérable par elle-même, ainsi que cela résulte du tableau suivant:

Années.	Population de la Russie en général M I	Dans les territoi- res de l'époque de Pierre le Grand	Dans les territoi- res annexés à la Russie après Pier- re le Grand
		LL I	O N S
1724	13	13	—
1765	19	19	—
1796	36	29	7
1815	45	30 ¹ / ₂	14 ¹ / ₂
1851	69	47	22
1890	113	69	44
1896	129	77	52

Ainsi donc, la population de la Russie d'Europe qui, il y a cent ans, ne dépassait pas le chiffre de 33 millions, a triplé et a atteint aujourd'hui celui de 106 millions.

A la fin du XVII^{ème} siècle, le nombre des habitants de la Russie ne dépassait pas $\frac{1}{10}$ de la population totale de l'Europe; en 1880 elle atteignait $\frac{2}{10}$ et maintenant elle est de $\frac{3}{10}$.

Il résulte des tableaux présentés au Congrès par M. Pokrovsky, qu'il existe un rapport intime entre l'état des récoltes et l'accroissement de la population, celle-ci étant la conséquence de celle-là. Une bonne récolte a toujours eu pour résultat une augmentation des naissances et une diminution de la mortalité.

La baisse du prix des récoltes exerce, par contre, une influence de décroissement si elle n'est pas suivie de la baisse du prix des autres marchandises.

L'émancipation des serfs en 1862 a eu, en Russie, un effet inattendu: en cette année, l'accroissement de la population dépasse un million, tandis que les années précédentes, elle n'arrivait qu'au chiffre de 738,000 et ne fut, en 1864, que de 659,000.

En un mot, il y a, comme dans tous les phénomènes sociaux, en dehors des causes ordinaires d'action, des courants extraordinaires qui influent, en bien ou en mal, la marche de la population d'un pays.

Les courants extraordinaires que M. Pokrovsky signale pour la Russie et auxquels elle doit le développement de sa population, incomparable à celui des pays occidentaux, ne se rencontrent-ils pas aussi chez nous?

La réponse s'impose, je pourrais même ajouter à *fortiori*.

Car, *mutatis mutandis*, toutes les circonstances et tous les progrès signalés par M. Pokrovsky en Russie existent chez nous de même, beaucoup plus accentués et dans un développement plus précipité.

Or, c'est justement dans ces mêmes circonstances et progrès immenses, inattendus et bien supérieurs à ceux que d'autres peuples ont accomplis pendant le même laps de temps, que nous avons vu l'accroissement insolite de la population roumaine.

Si en effet la population de la Russie durant un siècle, — vivant, dans cet intervalle de temps, dans les conditions difficiles où vivaient nos populations avant 1859; — a triplé, n'est-il pas admissible que la population de la Roumanie, vivant depuis près de 40 ans dans une époque de prospérité exclusive, ait augmenté au moins de moitié?

Nous étions, dit-on, en 1859, dans les deux Principautés, 4,500,000 habitants, et nous ne pourrions pas être aujourd'hui, après 40 ans, 7,000,000, c'est-à-dire 2,500,000 de plus?

Espérons que le recensement universel de 1900, auquel nous nous plaçons à croire que la Roumanie prendra part, mettra un terme à ces malentendus et que nos prévisions seront même dépassées.



